

Rénovation complète et agrandissement du port d'Ouchy

Une trentaine d'amarrages en supplément des 624 actuels, des cheminements pédestres préservés, une sécurité renforcée et des zones techniques pour les activités portuaires, tel est l'ambitieux programme de rénovation du port d'Ouchy que soutient la Municipalité de Lausanne. Une phase d'analyse et de concertation réunit actuellement tous les acteurs concernés. Elle aboutira, fin 2018, à la formulation d'un avant-projet. La mise en fonction du port ainsi renouvelé et agrandi est prévue pour 2024, après des travaux de quelque 6.1 millions de francs.

La construction du port d'Ouchy dans sa forme actuelle a commencé en 1967. Il est marqué par des estacades composées de caissons flottants en béton. Après 50 ans, ces caissons arrivent à la fin de leur durée d'utilisation. Ceci est confirmé par la tendance à la hausse du volume d'eau d'infiltration extrait de ceux-ci lors de contrôles réguliers. L'heure est donc venue de procéder à leur renouvellement.

Une modification d'une telle importance représente une opportunité de revoir le fonctionnement du port et de ses aménagements. Un cahier des charges a été établi afin d'entamer l'étude de la rénovation complète et de l'agrandissement du port d'Ouchy. L'objectif est d'optimiser l'utilisation spatiale du port, tant à terre que dans le bassin. L'étude vise ainsi à augmenter la capacité d'accueil du port d'une trentaine de places d'amarrage. Cela répondrait à l'évolution des différentes typologies de bateaux, tant à voile qu'à moteur, ainsi qu'à la demande de partage de bateaux (boat sharing). La sécurisation des places et des installations, ainsi que l'adaptation des infrastructures et zones techniques du port aux attentes des usagers tant professionnels que plaisanciers seront également incluses dans l'analyse. L'importance touristique de ce lieu sera évidemment un des éléments dans le choix des variantes qui seront dessinées.

Un groupe de concertation, formé des services techniques de la Ville ainsi que des représentants des milieux nautiques oscherins (clubs sportifs et nautiques, chantiers navals, écoles de navigation, pêcheur, Confrérie des Pirates, société de développement, etc.) a été constitué. Toutes les compétences et expériences sont réunies dans le but d'aboutir à un avant-projet d'ici fin 2018. Il s'ensuivra alors le processus de mise en œuvre (enquête publique, obtention de l'aval du Conseil communal, etc.) pour parvenir à l'exécution des travaux durant les hivers 2022-23 et 2023-24. Le coût de la réalisation est estimé à 6,1 millions de francs. Dans cette optique, la Commission des finances a accepté la proposition de la Municipalité d'ouvrir un compte d'attente pour un montant de 300'000 francs.

Le lancement officiel de ce projet s'inscrit dans la réalisation du Programme de législature, en particulier son chapitre : « Soutenir le commerce et l'économie ».

La Direction de la sécurité et de l'économie

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**

Lausanne, le 21 février 2018